

Dire à Monsieur Laurent MERCY

Francis Monique BELOT

98 route de Mirepoix 31340 LAYRAC SUR TARN

Le PLU de la commune de LAYRAC sur TARN a été approuvé le 18 10 2011

Une recommandation du PADD, préconise un objectif de population pour 2020 : 420 habitants.....

Ce qui semble être le sujet de la révision partielle du PLU proposée : atteindre 380 habitants en 2020 en autorisant un lotissement de 15 habitations.

Il semblerait que la réflexion de la municipalité ce soit arrêtée en 2011....Or depuis 2011 et surtout 2019 la réflexion collective a évolué.

Comment peut-on mettre en avant ce projet de lotissement alors que la commune ne répond à aucune nouvelle demande réclamée par le Grand Débat organisé en 2019 ?

A savoir :

Absence de services publics

Absence d'assainissement public

Réseau de transport collectif au minima

Obligation de posséder une ou plusieurs voitures

De plus LAYRAC étant une commune à vocation agricole : contraintes écologiques et environnementales.

Il est à noter qu'aucune information n'a été porté à ce jour à la connaissance des habitants concernant l'agrandissement de la superficie de la zone AUo porté à l'ouverture d'urbanisation . En sachant que le terrain communal a une superficie de 1 ha 17 a et que la demande de révision partielle porte sur 2 ha28a et prévoit une OAP. D'où vient cet agrandissement et dans quelles conditions ????????

Comment peut-on dénaturer le charme de notre village de campagne et imposer aux habitants deux bandes de maisons en bas d'un coteau ou domine l'église qui semble le protéger ?

Notre village doit continuer à vivre. Nous devons accueillir des nouveaux habitants qui vont choisir notre qualité de vie et aussi nos inconvénients.

Le terrain communal est là, il faut le faire vivre.

Pourquoi ne pas mettre les terrains concernés par la révision partielle du PLU en réserve foncière de la commune ?

La commune pourrait ainsi répondre à la demande future de nos habitants et des habitants des communes de Mirepoix, de Bondigoux et La Magdelaine pour la construction d'une nouvelle crèche....ou autre projet.....

Ce serait un emplacement magnifique avec espace, ensoleillement le tout dans un cadre qui pourrait être paysagé de façon à réduire les nuisances agricoles et répondre aux recommandations environnementales.

En conclusion nous ne sommes pas favorables à la révision partielle du PLU pour ce projet, fait sans concertation avec la population et dans la précipitation.

-  17/12/14

PS : une photo avec commentaire est jointe au dire.



Voici la vue de notre village tel qu'on le découvre en arrivant à LAYRAC

Le coteau ,l église une sensation de sérénité de calme ,de beauté.

Je vous laisse imaginer 15 maisons....un désastre

M. et M^{me} Francis BELOT
Le Village
31340 LAYRAC-SUR-TARN
TÉL 01 36 37 02